

## **Enquête menée au sein des personnels de l'association au sujet des manières de dire et de faire pour dire à l'enfant, le jeune, la possibilité de garder un lien après la mesure de placement**

Annick Traguardi, membre du conseil scientifique  
Réunion du conseil scientifique, le 11 avril 2014

### A. Quelques mots sur la méthodologie d'enquête :

L'enquête auprès des personnels des maisons de l'institution révèle une approche sensiblement différente selon le mode d'administration de la question posée. Celle-ci a été formulée en réunion d'équipe et selon que le recueil ait été traité par son chef de service ou transmis de manière individuelle, je perçois en effet des nuances qui me semblent intéressantes de souligner.

Dans le premier cas, un pot de départ est organisé la veille, la date du 2 juillet est rappelée au jeune comme une invitation à le revoir au moins au 2 juillet le plus proche. Parfois le jeune est accompagné dans son prochain lieu d'accueil, souvent plus quand il s'agit du domicile familial ou les parents viennent chercher leur enfant afin que le passage de relais se fasse dans les meilleures conditions. C'est le cas de figure d'un départ idéal quand les conditions sont réunies de toute part et qu'aucun écueil ne vient assombrir la perspective du départ.

Il existe des variantes selon le lieu d'accueil et la prise en charge spécifique qui y est proposée. « Le relais » met en place quant à lui une réunion où le jeune, les parents, les référents sociaux, le couple éducatif et le chef de service se retrouvent pour faire un bilan final et proposer l'orientation la plus adaptée à l'enfant. Ce n'est pas toujours un départ définitif de l'institution mais un passage vers une autre unité de vie.

Le second cas de figure se présente dans une problématique posée par le jeune qui se met en rupture de liens avec l'institution soit par des fugues répétitives, soit par des ruptures, des oppositions franches à maintenir le placement. Il est difficile dans ce cas de « fêter » le départ du jeune puisque lui-même ne se met en position d'accueillir cet échange. Néanmoins la perspective de donner de ses nouvelles, voire de ré-interpeller l'établissement s'il en ressent le besoin à un moment de son parcours est toujours évoquée.

Si je considère la lecture des informations collectées de façon individuelle, je remarque que le départ d'un enfant vers un autre horizon ne fait pas l'objet d'un rituel institutionnel mais s'attache plus à la relation que le jeune a créée au sein de son unité et avec les personnels encadrants. Il est de la volonté de part et d'autre de partager ce moment selon ce qui a été investi par le jeune et en fonction de son histoire dans l'institution et avec l'institution. Le départ est alors exprimé plus en termes d'affect et selon le lien particulier que le jeune aura établi avec l'un ou l'autre des personnels l'ayant accompagné. Rien n'est formalisé mais exprimé par une invitation à maintenir le lien, le lieu de vie est alors présenté par le jeune comme un point d'ancrage qui pourrait se comprendre ainsi : « il peut revenir « ICI » puisque « ICI » est un lieu de vie qui a été, est, et sera au-delà de son devenir et de ses projets personnels ». C'est la qualité du lien que le jeune et l'adulte ont créé ensemble qui détermine son désir à maintenir ce lien. D'ailleurs la date du 2 juillet semble devenir un repère stable dans cette perspective depuis qu'elle est annoncée comme une assurance à se retrouver.

Cependant il faut malgré tout souligner la manière la plus regrettable d'accompagner le départ d'un jeune qui peut se faire sans préparation selon les événements qui jalonnent le placement, qui se retrouve sortant de son unité, récupéré par un référent social, avec valises, cartons et sacs plastiques sans disposer d'un temps pour saluer ses compagnons d'internat et les personnels, sans avoir eu un espace de pensée lui permettant d'envisager dans une autre disponibilité d'esprit un maintien de lien avec ce lieu de vie ou même l'institution.

## B. « Donne moi de tes nouvelles tout au long de ta vie » :

C'est une invitation qui est faite à chacun des jeunes qui quitte l'institution. C'est ce qui résulte de l'enquête mais avant tout c'est une notion qui se crée durant le placement, un message indicible entre l'adulte et l'enfant, lui laissant le choix du lien qui lui sera possible dans sa vie de jeune adulte. C'est sa madeleine de Proust. Accompagner l'enfant pour qu'il accueille en lui une part de bon, de bien est l'axe essentiel du travail de l'éducateur, c'est lui offrir un maximum de moyens pour ouvrir des lucarnes vers le monde adulte. C'est dans ce travail du quotidien, ce tissage « à petits points » des liens, qu'il faut entendre cette invitation. Je précise que ce sont les moyens que nous espérons offrir, pas les fenêtres.

L'attitude d'un jeune peut ne pas solliciter l'adulte à lui faire cette invitation, pas par désintérêt mais plus par déception et aussi par respect du choix. Alors qu'il voit poindre la fin du placement, ou qu'il la souhaite, on voit régulièrement un jeune orchestrer une mise à distance de façon consciente (ou pas) qui induit une cassure ne permettant pas la réjouissance pressentie au cours de son passage dans l'institution.

Le jeune est-il alors en situation d'entendre cette invitation avec discernement ? Le désire-t-il ? Quelle est sa projection à ce moment-là ? Que craint-il ? ... un conflit de loyauté... Une peur de ne pas réussir en fonction des attentes qu'on a eues à son égard...

## C. Quelques mots pour préciser le fonctionnement dans les Maisons de culture de l'association :

L'Accueil d'un enfant placé dans notre institution est un point particulier qu'il importe de mettre en œuvre avec attention et bienveillance. Il est le premier pas qui augure d'une pleine confiance et d'un ancrage qui va compter tout au long du placement.

Le départ est moins formalisé, parfois disparate bien que cela ne semble pas être un manque de volonté de la part des personnels. C'est aussi le jeune lui-même qui met en place ce fonctionnement, cette mise à distance que l'on peut comprendre sous différents aspects :

– Quitter un lieu de vie n'est pas aisé quand ce lieu a été un point d'ancrage, de repère voire d'affects.

– « Partir » c'est aussi pour beaucoup, le chemin d'habitudes de leur jeune vie ; ils ont vécu l'expérience à maintes reprises lorsque leur parcours est émaillé de lieux de vie à répétition.

– Partir, c'est affronter une douleur, des émotions qu'il est plus simple de taire.

– Partir c'est avouer un échec quand ce départ est le bout d'un chemin chaotique.

– Partir c'est ne plus avoir sa place dans un lieu défini, rassurant et aller vers des espaces inconnus même si le choix est consenti de part et d'autre.

– Partir c'est perdre quelque chose, c'est renoncer dans un premier temps à l'assurance du présent.

Je cherche et j'invite à chercher pourquoi le départ est rarement vécu comme une fête et je peux en qualité d'éducatrice, le signifier aussi ainsi pour moi-même.

Faudrait-il apprendre à renoncer ?

Ce que j'ai lu des écrits personnalisés de l'enquête m'a amené à cette réflexion.

Nous avons une certaine maladresse à voir partir les jeunes.

L'idée de laisser « la porte ouverte » est certainement née de cette pensée informelle.

La date du 2 juillet est définie comme un repère immuable de retrouvailles, pour les jeunes, les professionnels, ceux partis récemment comme ceux des générations précédentes.

C'est une éphéméride qui recense à l'échelle du temps, le passage dans l'institution. La date du 2 juillet se doit d'être stellaire et générationnelle. Elle n'est fixée que depuis 2 ans.